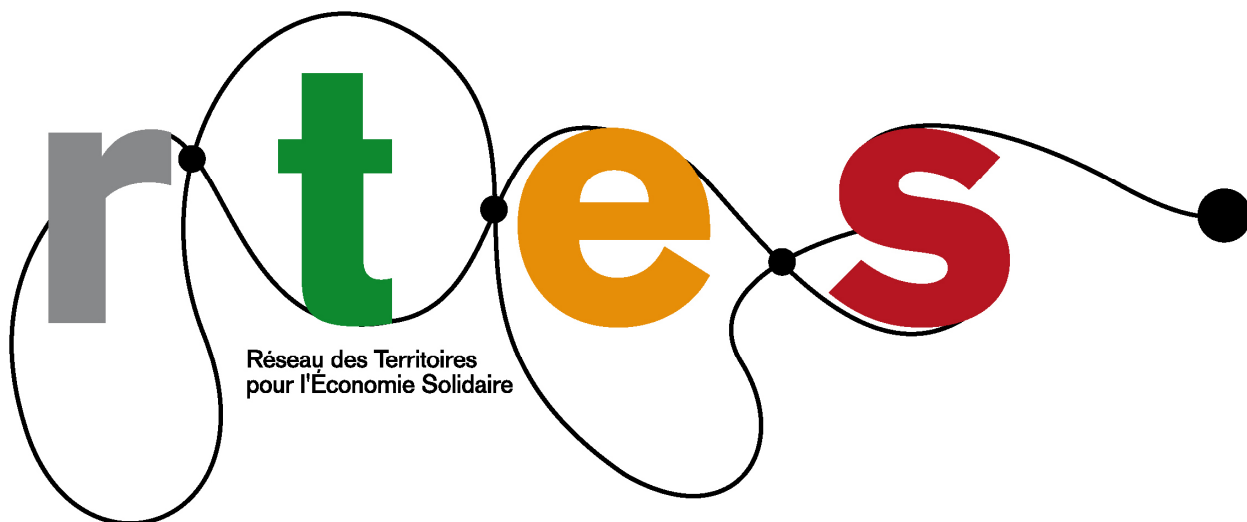




Programme Formation RTES

Commande publique responsable et circuits courts

Hôtel de Région - 22, Boulevard Maréchal Juin -Toulouse

9h30 17h30

En partenariat avec la Région Midi-Pyrénées

midipyrenees.fr



7 juin 2010

Cette formation est principalement aux techniciens des collectivités locales en charge de l'Economie sociale et solidaire, du développement durable ou des marchés publics. Une première journée de formation organisée avec la Ville de Lyon le 1 octobre 2009, a permis de poser les bases d'une démarche globale de commande publique intégrant des préoccupations liées à la production locale (circuits courts) ou aux produits du commerce équitable. Corabio (FNAB) et Equi'sol, le Réseau Grand Ouest ont apporté aux 27 participants quelques clés :

- prendre en compte la spécificité des territoires, jouer la complémentarité
- préparer la commande publique en travaillant en amont avec les producteurs (connaissance de l'offre)
- mettre en œuvre une démarche globale au sein de la collectivité (sensibilisation), durable et régulière
-

Nous organisons une deuxième journée, en Région Midi-Pyrénées pour

- donner un apport juridique plus approfondi, notamment sur la question de l'élaboration des critères et la rédaction des cahiers des charges,
- comprendre comment par la commande publique participer à la structuration de filières (production agricole, commerce équitable),
- donner les clés permettant l'intégration des entreprises de l'Economie sociale et solidaire (groupements d'achats, groupements de producteurs, SCIC....)
- construire les bases d'une méthodologie pour élaborer un projet territorial cohérent, soucieux du développement durable en complémentarité avec d'autres acteurs (Etat, autres collectivités, acteurs économiques)

La journée sera structurée en deux temps avec au sein de chacun, des apports théoriques et un partage d'expériences entre territoires, difficultés rencontrées, conditions de réussite...

9h30 : Accueil , café

10h 00- 12h30

OBJECTIF

- permettre aux participants d'avoir une **information juridique précise sur les marchés publics (critères, cahiers des charges)**, et de cerner les règles permettant d'orienter la commande publique vers le développement durable...

Guillaume Cantillon

Juriste, chargé de mission développement durable en collectivité territoriale (Saint-Denis puis Paris), directeur scientifique du « Code de l'achat durable » (éd. Weka, 2009), co-auteur du livre « L'achat public durable » (éd. Le Moniteur, 2007), auteur des JurisClasses (fascicule Marchés publics et développement durable), chargé de cours (CNFPT- ENACT - Paris I - Paris XII – IGPDE – Sup de Co), contributeur régulier au Journal des Maires et à plusieurs revues de droit des contrats publics et de politiques publiques, membre de l'Observatoire économique de l'achat public (Groupement d'étude des marchés développement durable).

Guillaume Cantillon est consultant indépendant auprès de différentes collectivités territoriales, ministères et associations sur les thèmes de l'administration exemplaire, de l'achat public durable et de la consommation citoyenne.

Eclairage juridique

Réservé à une avant-garde il y a encore quelques années, l'achat durable est entré dans les us et coutumes des acheteurs publics, en particulier des collectivités territoriales. Intégrer des objectifs de développement durable dans la définition du besoin est devenu une obligation de moyen (art. 5 CMP). Reste à savoir comment intégrer ces objectifs dans le respect des grands principes de la commande publique : liberté d'accès, égalité des candidats, non discrimination et transparence (art. 1^{er} CMP). C'est la question à s'efforcera de répondre l'intervenant, en centrant son approche sur la question des circuits courts et en montrant tous les aspects à prendre en compte.

L'intervention portera également sur la question de la réduction des émissions de CO2 dans la commande publique. En quoi est-ce pertinent de poser la question du cycle de vie des produits ou celle de la proximité ? Que peut faire la collectivité sur ce point ? Faut-il agir au stade de la définition des besoins, des critères de choix ou des conditions d'exécution ? Peut-on agir sur les méthodes de production agricoles (ex : alimentation du bétail par de l'herbage ou du soja...) ? Dans quelle mesure les « normes d'hygiène », notamment le système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), peuvent-êtrre un frein à ces démarches ?

Témoignages: des participants exposeront leurs expériences. Analyse des freins et leviers

14h30 17h15

OBJECTIF

Mettre en évidence les façons dont des politiques territoriales peuvent aider au développement de circuits courts et à la mise en œuvre d'objectifs ambitieux (exemple : introduction de produits biologiques à hauteur de 20% dans la restauration collective). Si le Code des Marchés Publics ne permet pas d'intégrer directement une clause de proximité, quelles sont les possibilités pour les collectivités locales d'aider au développement de filières locales et à leur structuration ?

Commande publique responsable, Territoires et pratiques agricoles , ESS

Pascal Lachaud, FRAB Midi-Pyrénées (Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique) donnera tout d'abord

- une **typologie des types de productions** et situera le débat d'un point de vue européen.

- puis fera un point sur la « **structuration de la production** »

Quels critères pour faciliter l'accès des groupements agricoles ou associations de producteurs, qui relèvent de l'Economie sociale et solidaire ? Comment par exemple, rendre ces marchés accessibles aux SCIC dans une démarche reterritorisée ? Comment utiliser le droit de préférence ?

Un éclairage sera apporté sur **Biocoherence**. La nouvelle marque privée plus exigeante que le label bio européen rassemble depuis avril 2010 plusieurs acteurs de l'agriculture biologique et permet d'intégrer des acteurs publics.

De manière plus générale, les interventions de Pascal Lachaud et Guillaume Cantillon permettront de renouer avec des objectifs majeurs tels que, la préservation de l'environnement et la gestion démocratique des espaces naturels. Aujourd'hui, la commande publique peut également intégrer de manière pertinente des entreprises de l'Economie sociale et solidaire.

Témoignages:

Analyse des freins et leviers

17h15-17h30 Bilan de la journée-perspectives